

L'Atlantique

Le Télégramme

LORIENT LA BASE
16 | 17 | 18
SEPTEMBRE
2022

| IRC (EQUIPAGE + DOUBLE)
| OSIRIS
| MONOTYPE
| VOILE INCLUSIVE
| KITE
| DÉFI AZIMUT
| IMOCA
DES LE 14 SEPTEMBRE



Centre
Nautique
Lorient



LA RENTRÉE DES CLASSES



L'Atlantique Le Télégramme

www.cnlorient.com

LORIENT
LA BASE





**AVIS DE COURSE -
L'ATLANTIQUE LE TELEGRAMME 2022
16-17-18 septembre 2022
LORIENT - C.N.L**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire
- 1.3 Les règlements fédéraux
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2
- 1.5 **Les règlements de classe le cas échéant**

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles au plus tard le mercredi 14 septembre 2022.
- 2.2 Les IC seront affichées selon les prescription fédérale l'ISAF
Les IC seront disponibles en version électronique sur le site du CNL

3. COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le site du CNL.
- 3.2 Pendant qu'il est en course (à partir du premier signal d'attention jusqu'à la fin de la dernière course du jour), sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir des données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles par tous les bateaux. [DP] [NP]

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 La régata est ouverte soit :
 - 4.1.1- **aux monotypes** d'une classe reconnue par World Sailing et/ou la FFVoile ou Osiris avec un minimum de 6 inscrits. (J80, First 31.7, Sun Fast 3200, mini 6,5, Belouga, Caravelle, Dinghy 12,...).
 - 4.1.2- **aux voiliers IRC et IRC Double** possédant un certificat en cours de validité. Avec la permission de l'Autorité de Rating (UNCL), la Règle IRC 8.2 est modifiée pour accepter les bateaux français titulaires d'un Certificat SER.
 - 4.1.3- **aux voiliers OSIRIS Habitable** possédant un certificat OSIRIS Habitable à jour, dont le groupe brut minimum est de 5, et d'une longueur hors tout minimum de 5 m.
 - 4.1.4- **aux voiliers INQ** (intersérie quillard handivoile : mini J, Hansa, Neo).

- 4.1.5- **aux voiliers classique** possédant un certificat JCH à jour et d'une longueur à la flottaison minimum de 5 m.
- 4.2 L'autorité organisatrice répartira, selon leur rating (IRC, OSIRIS), les bateaux dans différents groupes de classement après la clôture des inscriptions.
Cette répartition pourra être faite de manière à équilibrer le nombre de bateaux et les écarts de rating de chaque groupe.
Les groupes de classement, les classes et les ratings des bateaux seront affichés au plus tard au moment du briefing skipper du vendredi 16 septembre.
- 4.3 Les bateaux dépourvus de filières ne seront pas autorisés à s'inscrire, sauf si les règles de classe le permettent.
- 4.4 Chaque bateau habitable doit obligatoirement avoir un équipage composé d'au moins trois personnes sauf pour la catégorie IRC Double, mini 650, les mini J, Hansa, Neo, Dinghy 12, Caravelle et Belouga. L'équipage doit être conforme à la règle IRC 22.4.2.
- 4.5 Pour tous les bateaux :
La liste d'équipage précisant les jours d'embarquement de chaque équipier, devra être déposée au Secrétariat de course au plus tard à la confirmation des inscriptions.
Le nombre d'équipiers devra rester conforme à cette liste.
- 4.6 Conformément à l'Annexe G des RCV et aux règles de classe, un numéro de voile lisible est obligatoire pour tout bateau.
- 4.7 Inscription en ligne ou en version papier. La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site www.cnlorient.com et devra être expédiée au plus tard le 14 septembre 2022.

Conditions pour qu'un dossier d'inscription soit enregistré :

-fiche d'inscription complète

-la liste d'équipage remplie avec photocopie des licences compétition 2022 (ou temporaires pour les équipiers uniquement) + certificat médical (pour licence hors compétition) + autorisation parentale pour les mineurs. Pour les concurrents étrangers, prévoir une attestation d'assurance en RC, pour un montant de 1,5 million d'euros.

-Copie du certificat de jauge en cours de validité ou attestation d'adhésion de classe 2022

-Copie d'attestation d'assurance du bateau

-Copie de la carte de publicité pour les bateaux sponsorisés

-Règlement en ligne ou par chèque

A prévoir :

-un chèque de caution de 25 € pour la flamme et les pavillons des partenaires (sauf rond rade).

Si vous avez adressé tous les documents cités ci-dessus, votre démarche du jeudi sera grandement simplifiée.

Chaque skipper s'engage à n'embarquer en course que des personnes possédant une licence FFVoile et à jour de leur certificat médical, sans quoi sa responsabilité pourra être engagée.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions d'inscription et/ou d'admissibilité.

Prise en compte du Risque Covid19 :

En s'inscrivant à la régata, tout concurrent atteste avoir connaissance du risque Covid-19, ainsi que ses accompagnateurs, et l'avoir pris en compte.

Chaque concurrent et accompagnateur est, de ce fait, parfaitement conscient :

- Des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, et s'engage à les respecter,
- Du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- Que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- Que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peuvent garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19. Il dégage l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité

- en cas de contamination,
- o Que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques des concurrents, accompagnateurs et membres de l'Autorité Organisatrice participant à la régates.

5. DROITS A PAYER

Bateau <= à 8 mètres* sans grutage	144,00 €
Bateau <= à 8 mètres* avec grutage (dont J80) et Classique >12 mètres	165,00 €
Classiques <= à 12 mètres*	90,00 €
IRC double <=10m	185,00 €
IRC double >10m	251,00€
Bateau de 8 à 10 mètres*	196,00 €
Bateau de 10 à 12 mètres*	289,00 €
Bateau > à 12 mètres*	350,00 €
Caravelle	60,00 €
Belouga, Dinghy 12 (cale mise à l'eau inclus)	45,00 €
Mini J, Hansa(solo) (cale de mise à l'eau inclus)	40,00 €
Hansa (double)/Néo (cale de mise à l'eau inclus)	45,00 €

* Longueurs HT sauf pour les classiques où la longueur à la flottaison sera considérée.

Une réduction de 25 € sera accordée aux skippers membres du Centre Nautique de Lorient sauf dans les catégories Rond Rade.

Une majoration de 50 % sera appliquée pour toute inscription reçue après le 11 septembre 2022 à minuit.

En cas de désistement après le 12 septembre, une somme forfaitaire de 30 € sera conservée.

6. PROGRAMME*

Jeudi 15 Septembre

18h à 20h30 Accueil des concurrents*, chaîne d'inscription sous le chapiteau de Lorient «La Base» à proximité des pontons, et dans les locaux de la SNL à Kernevel pour les D12

* sauf classes ne régatant pas le vendredi (classiques, INQ ; Belouga)

Vendredi 16 Septembre

08h30 à 10h00 Accueil des concurrents*, chaîne d'inscription sous chapiteau (y compris Caravelle)

8h30 à 11h Accueil et chaîne inscription pour les D12 dans les locaux de la SNL à Kernevel

11h Briefing des skippers et briefing météo

14h Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses

18h à 19h Accueil et chaîne inscription pour les classiques sous chapiteau

18h30 Pot d'accueil sous le chapiteau

* sauf classes ne régatant pas le vendredi (classiques, INQ ; Belouga)

Samedi 17 Septembre

9h à 12h : accueil et inscriptions pour les Mini J, Hansa, Néo et Bélouga

10h Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses (ronds monotype, Uship, Kernevel Nautic / Atlantic Yachting et rond rade BPGO Caravelle et D12)

11h Mise à disposition du comité de course pour le rond rade BPGO Bélougas

13h Mise à disposition du comité de course pour le rond Rade BPGO mini J, Hansa, Neo

A partir de 18h Repas snacking (chapiteau « la base »)

Dimanche 18 Septembre

09h30 Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses
A partir de 13h00 Grutage des bateaux selon ordre de passage affiché la veille et restitution des flammes et des pavillons partenaires, ouverture de la cale de Kernevel
16h30 Remise des prix suivie du pot de clôture

* L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Programme prévisionnel

Jours	Rond Monotype (Parcours construit)	Rond Uship (Parcours côtiers)		Rond Kernevel Nautic / Atlantic Yachting (Parcours construits)	Rond Rade BPGO
		IRC double Mini 6,5	IRC Osiris 2		
Vendredi 16/09	J80	IRC double Mini 6,5	IRC Osiris 2	Osiris 1 Sun Fast 3200 Petit monotype *	Dinghy 12 Caravelle
Samedi 17/09	J80	IRC double Mini 6,5 Classiques	Osiris 1 Sun Fast 3200	IRC Osiris 2 Petit monotype *	Dinghy 12 Caravelle Belouga INQ
Dimanche 18/09	J80	IRC double Mini 6,5 Classiques	IRC Osiris 2	Osiris 1 Sun Fast 3200 ** Petit monotype *	Dinghy 12 Caravelle Belouga INQ

* en cas de présence d'une série monotype concernant de petits bateaux (J70, Open 5,7,...)

** en cas de tour de Groix, les Sun Fast 3200 pourront être rattachés au rond Uship

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type : construits et/ou côtiers (Cartes SHOM conseillées : 7139 et 7140)
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE
- 7.3 Le nombre d'inscrits par catégorie de bateau déterminera la répartition des concurrents sur les 4 zones de course (hors Imoca) de l'épreuve 2021 (voir zone de course).
- 7.4 La navigation sur les zones de courses ou le transit vers celles-ci amèneront les bateaux à naviguer à plus de 2 NM d'un abri (sauf Rond Rade). Les bateaux dont les groupes ne sont pas cités ci-dessous devront donc être équipés au minimum pour une navigation "côtière"
Pour les groupes suivants, les parcours pouvant amener les bateaux à naviguer à plus de 6 miles d'un abri, les bateaux devront être équipés au minimum pour une navigation "semi-hauturier (IRC doubles, Mini 6,5)

Pour plus d'informations :

https://www.ecologiquesolidaire.gouv.fr/sites/default/files/equipement_secu_plaisance_4p_DE_F_Web.pdf

8. CLASSEMENTS

- 8.1 2 courses devront être validées pour homologuer la compétition.
- 8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

9. PLACE AU PORT

Renseignements à la capitainerie de Lorient la Base au 02 97 87 00 46 ou canal VHF 09.

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des prix seront remis comme suit :

Jusqu'à 5 inscrits : 1 lot

Entre 6 et 10 inscrits : 2 lots

Plus de 10 inscrits : 3 lots

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel)

14. RÈGLES PARTICULIÈRES AU PLAN D'EAU

Conformément aux règles administratives locales, tous les voiliers devront se conformer aux instructions de courses particulières relatives à la circulation des navires aux abords et dans la rade de Lorient (ZMFR du port de Lorient) et figurant dans les instructions de course ou leurs annexes.

15. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

15.1 Gratuité du mercredi 14 septembre au mercredi 21 septembre 2022 au port de « Lorient La Base ».

Extension possible du dimanche 11 au mercredi 14 septembre et du mercredi 21 au dimanche 25 septembre à condition d'aller au port du Kernével et de se signaler à la capitainerie. Il sera demandé aux participants de respecter le plan d'amarrage (voir plan de site ci-après).

L'organisateur se réserve le droit d'accueillir les concurrents dans d'autres ports de Lorient en cas d'affluence. Certains bateaux pourront être à couple. En cas de mauvaises conditions météo, l'organisateur se réserve le droit de déplacer les bateaux dans d'autres ports de la rade de Lorient. Les modalités de fonctionnement seront précisées sur le site du CNL.

15.2 Aucun certificat médical ne sera délivré sur place à la chaîne d'inscription.

15.3 Concernant la manutention :

Pour les grutages, nous vous demandons de bien vouloir vous mettre en relation avec le Port de la BSM au 02.97.87.00.46 ou port-lorientlabase@sellor.com

Les créneaux de mise à l'eau /sortie de l'eau à la cale du port de Kernevel sont indiqués en annexe (plan du site de Kernevel). Merci de les respecter.

15.4 Compte tenu des mesures Vigipirate, nous sommes tenus par les autorités de mettre en place des mesures de sécurité et de sûreté.

Les accès piétons se feront en front de mer au niveau du restaurant « La Base », et par la passerelle située au coin Sud-Est du bloc K1, qui permet un accès rapide aux nombreux parkings disponibles sur l'arrière de la base sous-marine. Eviter donc de stationner au niveau de la cité Tabarly.

Ne pas stationner dans la zone de grutage et sur l'aire de manutention du port à sec, sauf temporairement pour effectuer le grutage de votre bateau ou déposer votre remorque dans le parking réservé à cet effet.

L'accès des véhicules à la zone « village » est réservé aux professionnels munis d'un badge magnétique et à l'organisation de la course (contrôle à la barrière implantée au coin Sud-Est du bloc K2).

[Nous comptons sur votre compréhension pour le suivi de ces consignes.](#)

PLAN DES SITES DE KERNEVEL



Site du port de Kernevel : mise à l'eau Caravelles, Belouga, mini J, Hansa, Neo,...

Créneaux de mise à l'eau :

les Jeudi de 17h à 19h, Vendredi de 8h30 à 11h et de 17h à 19h, samedi de 9h à 11h.

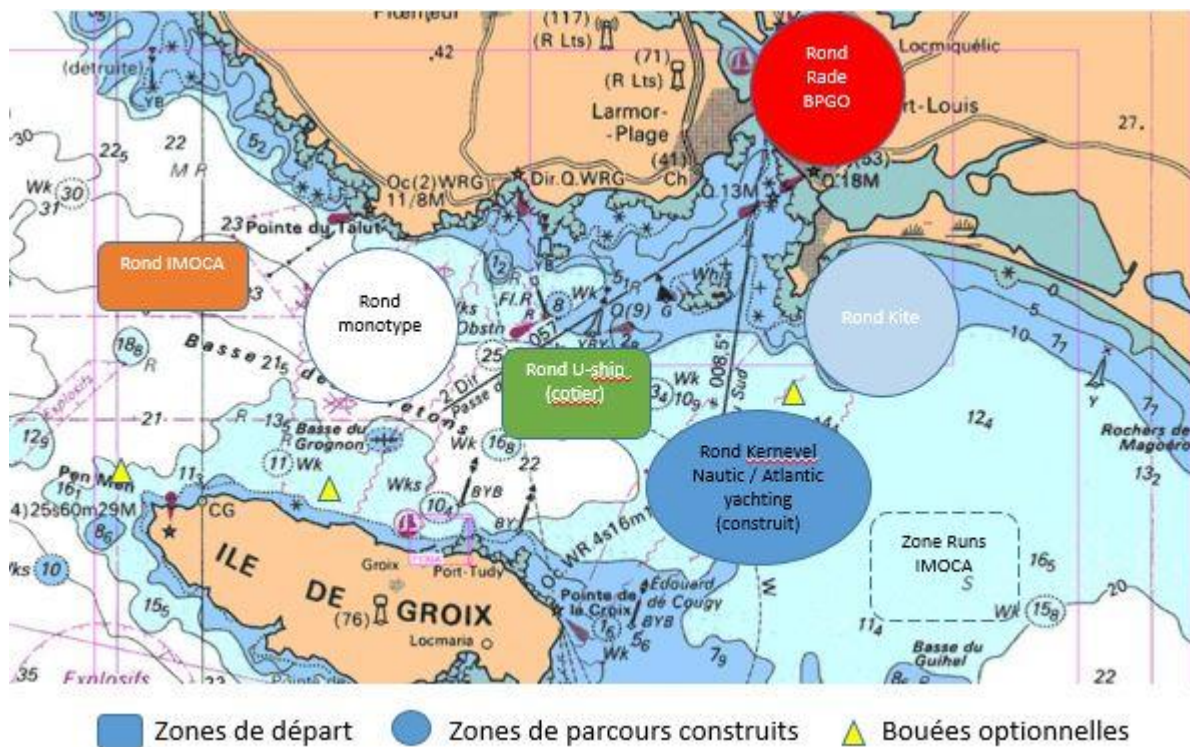
Créneau de sortie de l'eau :

le dimanche de 13h à 17h.

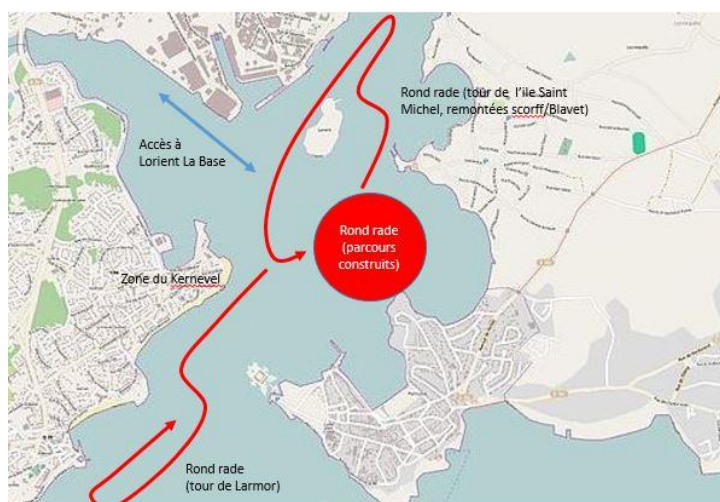


Site du fort de Kernevel : Mise à l'eau et parking Dinghy 12

ZONES DE COURSE



Zones de course rond Rade BPGO :



16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Organisation Nautique
<p>Centre Nautique de Lorient Quai Eric Tabarly 56100 LORIENT 02 97 84 81 30 www.cnlorient.com bienvenue@cnlorient.com</p>